



## Lancement public de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport

**Mardi 3 mai 2011**  
**Musée du quai Branly**

**Contacts presse :**

Service de presse : 01 40 45 94 47  
[presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr)

Ministère des Sports, direction des sports, mission sport et développement durable :  
01 40 45 96 74 – [ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr)

95, avenue de France 75650 Paris CEDEX 13  
[www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)



# La Stratégie Nationale de Développement Durable



**La nouvelle Stratégie Nationale de Développement Durable pour la période 2010-2013** (SNDD) a été adoptée le 27 juillet 2010 par le Comité Interministériel pour le Développement Durable (CIDD), réunissant les membres du Gouvernement et la Déléguée interministérielle au Développement durable.

Élaborée dans un contexte mondial marqué par des crises économique et financière, par des enjeux environnementaux de plus en plus prégnants et par une exigence accrue de solidarité tant au niveau national qu'international, **la Stratégie Nationale de Développement Durable pose les bases d'un mode de développement durable organisé autour d'une économie verte et équitable**. Les 9 défis clés de cette nouvelle stratégie dessinent ainsi les voies d'une économie à la fois sobre en ressources naturelles (énergie, matières premières, eau, espace, biodiversité...) et décarbonnée mais aussi intégrant davantage les dimensions humaines et sociales.

Il s'agit ainsi de trouver les modes d'organisation, de consommation et de production qui nous permettront, d'ici 30 ou 40 ans, de vivre à plus de 9 milliards d'hommes sur une planète dont les ressources naturelles sont limitées. Il n'est pas possible, en effet, qu'en 2050, chaque humain consomme autant de ressources naturelles (énergie, certes, mais aussi matières premières, eau, espace...) que nous le faisons aujourd'hui dans nos pays industrialisés ; les ressources de la planète n'y suffiront pas.

Ainsi, contre les crises économiques (inflation due à la rareté) et sociales (maintien d'une partie de la population mondiale dans la pauvreté et la faim) et les guerres pour préserver ou acquérir des ressources, il faut que nos modes de vie soient plus **sobres en ressources naturelles**, pris au sens large du terme : énergie, matières premières, produits alimentaires, eau, espace (ce qui inclut la biodiversité)... Ces **nouveaux modes d'organisation, de production et de consommation** plus sobres, c'est-à-dire préservant les ressources naturelles à la fois quantitativement, en les « économisant », et qualitativement, par une **protection des milieux** et une lutte contre les pollutions, doivent aussi permettre de **diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre**.

Aux défis environnementaux, s'ajoute **l'exigence d'une plus grande solidarité, tant au niveau national qu'international**. La profonde métamorphose de nos organisations impliquera tous les acteurs de la société et nécessitera une répartition équitable des efforts nécessaires. En particulier, les transitions industrielles et économiques devront être accompagnées en donnant toute leur place aux solidarités sociales et intergénérationnelles, au travers d'objectifs de réduction des inégalités, de lutte contre le chômage et la précarité, d'insertion, de formation, de prévention des risques, de gouvernance nouvelle tant au plan national qu'international...

**La Stratégie Nationale de Développement Durable vise à faire de la France un des acteurs majeurs de cette économie verte et équitable.** Elle s'articule à cette fin autour de **neuf défis stratégiques, cohérents avec nos engagements européens et internationaux.**

#### **DÉFI CLÉ N°1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES**

« Agir à la fois sur les comportements des consommateurs et des producteurs responsables, en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services ».

#### **DÉFI CLÉ N°2 : SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE**

« Développer l'information, la formation, l'éducation tout au long de la vie et l'accès à la culture par un soutien accru à la recherche et à l'innovation, sont les conditions de notre future compétitivité et de la pérennité de notre modèle économique et social ».

#### **DÉFI CLÉ N°3 : GOUVERNANCE**

« Une gouvernance adaptée facilite notre adaptation au changement et aide notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes ».

#### **DÉFI CLÉ N°4 : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIES**

« Avoir plus de rigueur et de sobriété dans nos consommations, encourager le développement des énergies renouvelables, préparer l'adaptation des territoires en veillant tout particulièrement à la situation des personnes et des activités vulnérables ».

#### **DÉFI CLÉ N°5 : TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLES**

« Favoriser le report modal, la complémentarité et les transports les moins polluants, en s'attachant à réduire les déplacements contraints. Développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale ».

#### **DÉFI CLÉ N°6 : CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES**

« Développer la connaissance – et reconnaissance – de la contribution des écosystèmes à nos besoins les plus essentiels. Encourager une économie, une urbanisation, et des modes de production plus sobres et plus éco-innovants ».

#### **DÉFI CLÉ N°7 : SANTÉ PUBLIQUE, PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES**

« Prêter une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles ».

#### **DÉFI CLÉ N°8 : DÉMOGRAPHIE, IMMIGRATION ET INCLUSION SOCIALE**

« Prendre en compte l'impact de la démographie sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale, en nous attachant à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation et en s'appuyant sur la dimension pluri-culturelle de la société française ».

#### **DÉFI CLÉ N°9 : DÉFIS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE PAUVRETÉ DANS LE MONDE**

« Soutenir le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable, et contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés ».

# La Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport

## Un processus d'élaboration participatif...

### 9 mois de concertations et de productions pour décliner la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport (SNDDS)

Les acteurs du sport se sont engagés collectivement depuis plus d'un an afin d'élaborer une stratégie pour un développement durable du sport.

Le pilotage de ce processus a été collectif, permettant aux différentes parties prenantes de participer aux côtés du Ministère des Sports à cette élaboration. Depuis début 2010 un comité stratégique a permis d'organiser le travail. Il était composé du CNOSF, de fédérations sportives (motocyclisme, randonnée, UFOLEP, basket, voile), d'associations d'élus (AMF, ADCF, ADF, ARF), de l'ADEME, de services du ministère (DRJSCS Aquitaine, Franche Comté et Lorraine, ENSM), le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du Commissariat Général au Développement Durable et du CNDS (Centre National de Développement du Sport).

Durant cette élaboration, la forte mobilisation des services de l'État, du monde sportif, des collectivités locales, des milieux économiques et environnementaux a permis de rassembler 234 leviers d'action et de définir 12 priorités qui engagent le sport dans une démarche ambitieuse de développement durable, autour des 9 défis de la Stratégie Nationale de Développement Durable.

Le développement durable constitue l'un des principaux défis auquel le sport français doit faire face. Pour le relever, la Ministre des Sports a décidé d'adopter une stratégie volontaire pour une évolution durable du sport.

Afin d'aborder de la manière la plus pertinente la problématique du développement durable dans le sport, il était absolument nécessaire que chacun des acteurs s'approprie les enjeux et soit porteur de l'ambition collective. Pour ce faire, le Ministère s'est engagé dans un processus participatif de grande ampleur suivant ce calendrier :

- **Mai 2010 - mars 2011**

- Mai 2010

Organisation à Paris du lancement des premières Assises nationales du sport et du développement durable, conjointement avec le Comité National Olympique et Sportif Français, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie et le Centre National de Développement du Sport.

- Juin 2010 - décembre 2010

Organisation de dix assises territoriales interrégionales, en partenariat avec le CNOSF et après consultation de sportifs de haut niveau, d'acteurs et d'experts, qui ont permis de réunir près de 2 000 acteurs, qui ont fait connaître leurs préconisations à travers les 9 défis de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD 2010-2013).

– Janvier - mars 2011

Croisement des paroles d'acteurs et des paroles d'experts autour d'un travail de production de 234 préconisations, conçues comme autant de « leviers pour l'action », ayant donné lieu à un document de synthèse mis en ligne sur le site du Ministère des Sports, à destination du grand public et des pratiquants sportifs, invités à le partager, voire à le commenter et à y adhérer.

• **Mars 2011 - avril 2011**

Finalisation des préconisations, sous l'égide d'un comité stratégique pluri-partenarial, autour de 12 priorités d'action pour la période 2011-2013, et d'autant de chantiers structurants, assortis d'engagements opérationnels et financiers et d'un échéancier.

**Ces leviers d'action et les 12 priorités qui en découlent, constituent la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport.**

## **La Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport**

Véritable support à l'action, ce document est le fruit du travail effectué par le Ministère des Sports, en association avec le CNOSF et avec l'aide des services de l'État, du monde sportif, des collectivités locales, des sportifs de haut niveau, des représentants des milieux économiques et environnementaux... Cette stratégie fait consensus au sein de toutes ces structures.

Pour sa part, le Ministère a conforté cette volonté de cohérence en intégrant systématiquement l'exigence du développement durable dans l'ensemble de ses instructions :

- lettre d'orientations 2011 de la Ministre des Sports aux services et établissements ;
- directives du Centre National de Développement du Sport (CNDS) aux préfets de région en date du 16 février 2011 et particulièrement un appel à projets du CNDS d'un million d'euros décidé pour soutenir des actions particulièrement innovantes ;
- guide méthodologique aux fédérations sportives pour l'élaboration des conventions d'objectifs 2011 ;
- opérations nationales partenariales avec des acteurs de l'environnement ;
- travail engagé au sein du Cabinet de la ministre et par l'administration centrale, sur le site de l'avenue de France...

## **234 leviers d'action dans le champ du sport répartis selon les 9 défis de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013**

### **DÉFI 1 : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES**

#### **→ Contexte et enjeux**

Orienter nos modes de production et nos choix de consommation vers **une économie plus durable**, qui limite ses impacts sur l'environnement tout en améliorant notre qualité de vie, les conditions sociales de production ainsi que notre compétitivité. Contrairement à certaines idées reçues, c'est également une opportunité pour une meilleure qualité de pratique et une plus grande satisfaction.

L'ambition est aussi de mettre l'ensemble du secteur du sport en pointe vis-à-vis des conclusions du conseil de l'environnement de l'Union Européenne et des dispositions résultant du Grenelle de l'environnement qui préconisent différents instruments : éco-conception, écolabel et étiquette

énergie, « verdissement » des marchés publics, promotion du management environnemental des entreprises, etc.

Il convient pour relever ce défi de **mobiliser tous les acteurs de la chaîne du sport** autour d'objectifs et d'outils communs : pratiquants occasionnels ou sportifs professionnels, dirigeants de clubs, collectivités locales, gestionnaires d'équipements, fabricants de matériel, distributeurs, organisateurs d'évènements, collectivités, instances dirigeantes...

#### → Des choix stratégiques

- Agir sur l'offre et développer l'information sur les qualités écologiques et sociales des produits et des services sportifs.
- Agir sur la demande en communiquant pour mieux orienter / arbitrer l'acte d'achat, et fournir des outils adaptés.
- Définir (ou redéfinir) et évaluer (ou réévaluer) les besoins liés à la pratique du sport, et y répondre de manière adaptée en réduisant la consommation de produits ou de services, en faisant durer les équipements et services, et en recyclant les produits.
- Développer les démarches de recherche pour mieux concevoir et mieux produire.
- Bien manger pour mieux bouger.

#### → Et des leviers d'actions (26) pour changer concrètement nos comportements :

- La formation, communication et sensibilisation.
- La prise en compte et gestion raisonnée de la fin de vie des produits et services.
- Le soutien aux efforts de recherche et développement (R&D), et à l'éco-conception.
- L'incitation à acheter et consommer durable.

## DÉFI 2 : ÉDUCATION, FORMATION ET RECHERCHE

### → Contexte et enjeux

Chaque club, chaque sport, chaque établissement scolaire est organisé autour **d'un projet éducatif** qui place en son centre la transmission de savoirs et de techniques, le partage de valeurs, l'acquisition de comportements. La question du développement durable fait partie de ce programme pour garantir **une pratique durable du sport** lui-même et pour que le sport contribue au développement durable de la société. À travers la pratique et le spectacle sportif, c'est une grande partie de la société qui peut être concernées et avoir une responsabilité particulière. Chaque action menée en matière de développement durable prend ainsi **une dimension d'exemplarité**. Le sport exerce déjà cette responsabilité notamment en matière de sensibilisation des sportifs. Il convient de dépasser ce stade pour donner à chacun la possibilité, à travers un véritable processus d'éducation et de formation, de disposer des outils et du savoir-faire qui permettront de faire évoluer en profondeur les comportements.

**La recherche dans le domaine du sport** a jusqu'ici essentiellement porté sur les questions de performance, de sécurité et de confort des pratiquants. Le champ du développement durable ouvre de nouvelles perspectives et de nouveaux besoins pour la recherche appliquée au sport.

### → Des choix stratégiques

- Systématiser la formation de tous ceux qui sont en position de contribuer à l'éducation au développement durable et à la conduite du changement au sein des organisations.
- Sensibiliser et former les acteurs des politiques territoriales au potentiel des activités sportives dans le domaine du développement durable.
- Développer la recherche en matière de sport et développement durable et conduire des expérimentations.

### → Et des leviers d'actions (18) pour changer concrètement nos comportements :

- Rénovation des cursus de certification de l'ensemble des intervenants du sport.
- Création d'un espace national de concertation ouvert à tous ceux qui, dans le cadre du sport, ont la charge d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de formations initiales ou continues.
- Incitation des fédérations sportives à former (dans la durée) au développement durable leurs cadres bénévoles et professionnels, leurs dirigeants, leurs éducateurs, leurs pratiquants.
- Formation et sensibilisation de l'ensemble des acteurs au développement durable.
- Développement d'actions d'éducation/formation/sensibilisation au développement durable pour et par les parties prenantes de l'économie du sport.
- Renforcement du partage et de la mutualisation des bonnes pratiques et des connaissances à travers des plateformes et des réseaux d'acteurs (sur un plan local, national et international).

## DÉFI 3 : GOUVERNANCE

### → Contexte et enjeux

La gouvernance peut être déclinée à toutes les échelles. **Globale, locale ou thématique**, elle est plurielle par nature. Il faut donc veiller à la cohérence et à la bonne articulation de ces différentes échelles. Cela est particulièrement déterminant pour l'écosystème « Sport », tant ses ramifications sont nombreuses et diffuses. Le sport est en effet caractérisé par :

- une **multiplicité des acteurs et parties prenantes** : État, collectivités de différents niveaux et leurs différents services internes concernés (sport, social, santé, urbanisme, etc.), intervenants de la réalisation et de la gestion des lieux de pratique, mouvement sportif associatif (CNOSF, CPSF, CDOS, CROS, Fédérations, comités, clubs), organisateurs privés, annonceurs, agences de conseil, pratiquants organisés et auto-organisés, non pratiquants, etc. ;
- une multiplicité des échelles territoriales : **de l'international au local** ;
- une multiplicité **des pratiques** (les différents sports) ;
- une multiplicité **des modes de pratique** : scolaires, sportives fédérales, sport de haut niveau, sport professionnel, loisir.

### → Des choix stratégiques

- Le sport doit être intégré aux stratégies de développement durable des territoires, du niveau (inter)national jusqu'au niveau local.
- Favoriser la mise en œuvre de stratégies de développement durable par les parties prenantes du sport grâce à la mise en place de gouvernances adaptées.
- Favoriser les démarches participatives et de concertation.
- Favoriser les pratiques de bonne gouvernance au sein de l'économie du sport.

### → Et des leviers d'actions (21) pour changer concrètement nos comportements :

- Sensibilisation des acteurs sportifs et non sportifs aux bonnes pratiques de gouvernance.
- Organisation des conditions de la participation des acteurs des activités sportives.
- Promotion de la Stratégie auprès de tous les acteurs du sport : incitation des organisations sportives à engager des démarches structurées de développement durable.
- Mise en place de politiques temporelles.
- Promotion d'une approche responsable du marketing sportif et de la communication par le sport.

## DÉFI 4 : CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉNERGIES

### → Contexte et enjeux

Dans l'effort international de lutte contre le changement climatique, la France s'est engagée à contribuer à l'objectif des **3x20** fixé par l'Union Européenne à l'horizon 2020 dans le cadre du paquet énergie-climat : réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990, accroître de 20 % l'efficacité énergétique et porter à 20 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique européenne (la France s'est engagée à atteindre 23 %). Le secteur sportif dans son ensemble – pratique du sport et spectacle sportif – **participera à cet effort collectif**. Les activités sportives sont naturellement sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ; le transport (cf. Défi 5 : transport et mobilité durable), les installations sportives (intérieures ou extérieures), les matériels sportifs (fabrication et utilisation), etc.

À noter que la problématique « effet de serre » est fortement corrélée à une consommation et une **dépendance excessives aux énergies**, notamment fossiles. L'augmentation du prix de ces dernières risque donc d'entraîner une fragilisation.

### → Des choix stratégiques

- Développer des démarches de réduction des émissions de GES et des consommations d'énergie et s'intégrer aux programmes de réduction existants sur les territoires.
- Adapter l'offre des installations sportives et des lieux de pratiques au juste besoin et améliorer leur efficacité énergétique.
- Sensibiliser les publics et promouvoir l'exemplarité.
- Développer des solutions techniques ou organisationnelles alternatives.
- Impact des changements climatiques sur les activités sportives et adaptation.

### → Et des leviers d'actions (19) pour changer concrètement nos comportements :

- Promotion de la qualité des infrastructures en termes d'efficacité, de coût énergétique et de mobilité durable.
- Soutien aux stratégies individuelles et collectives de réduction des émissions de GES.
- Évolution des pratiques et des matériels sportifs.
- Prise en compte des perspectives d'évolution du climat dans une stratégie d'adaptation.

## DÉFI 5 : TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

### → Contexte et enjeux

En France, **les transports sont à l'origine de 26 % des émissions des gaz à effet de serre (GES)** ; le transport aérien et le transport routier sont ceux qui génèrent le plus d'émission par kilomètre parcouru.

Les enjeux des transports sur le réchauffement climatique sont donc déterminants. La pratique comme les spectacles sportifs **impliquent toujours un transport** des pratiquants, de l'encadrement, des spectateurs... Chaque année, 2,5 millions d'événements sportifs sont organisés en France, occasionnant également de nombreux stages préparatoires. Toutes les études d'évaluation carbone ont montré que le transport était de loin le poste le plus impactant.

Le sport doit repenser son mode de déplacement et doit revoir **son organisation territoriale** et s'insérer dans les stratégies nationales de mobilité durable.

Les attentes vis-à-vis d'un transport rapide et peu onéreux devront bientôt s'adapter à un cadre plus contraint, conditionné par l'augmentation du prix de l'énergie et la prise en compte progressive des effets externes sur l'environnement. Il s'agit d'anticiper ces changements qui influenceront inéluctablement à terme les pratiques elles-mêmes, ainsi que le mode et la fréquence des déplacements des pratiquants et des spectateurs, accentuant encore les inégalités face à la pratique du sport.

La diminution des déplacements et l'utilisation de **modes de transport doux** est un enjeu de santé et de qualité de vie. Cette adaptation du sport contribuera en outre au désengorgement des villes.

### → Des choix stratégiques

- Réduire la demande en transport en modifiant l'organisation de la pratique sportive.
- Privilégier, dans les zones urbaines, l'implantation de sites de pratique à proximité des lieux de vie et facilement accessibles.
- Sensibiliser les pratiquants et les spectateurs aux enjeux de la mobilité durable.
- Optimiser les transports routiers et favoriser les solutions alternatives moins polluantes.
- Faciliter l'utilisation de véhicules faiblement polluants dans les flottes captives.
- Favoriser une bonne accessibilité aux sites de pratique et de spectacle sportif pour tous les publics.

### → Et des leviers d'actions (25) pour changer concrètement nos comportements :

- Modification de l'organisation des pratiques sportives pour réduire les émissions de GES dues au transport.
- Intégration des critères de mobilité durable dans les choix d'implantation des équipements sportifs.
- Développement de l'utilisation des transports en commun et des modes de transports doux.
- Sensibilisation aux changements de comportement.
- Utilisation de véhicules à faible émission pour les flottes captives.
- Mise en accessibilité tout public des transports pour se rendre sur les sites de pratique et des événements.
- Intégration des enjeux en matière de transport dans l'organisation des événements sportifs.

## DÉFI 6 : CONSERVATION ET GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

### → Contexte et enjeux

Les pratiques sportives peuvent avoir **une incidence sur l'érosion** de la biodiversité, sur l'utilisation des ressources naturelles et sur les sols. Cet impact dépend de plusieurs facteurs : type d'activités, fréquence et densité de la pratique, dimensions des lieux de pratique, activité en milieu naturel ou artificiel... Il est donc nécessaire de mieux connaître cette incidence afin d'en limiter l'importance. L'utilisation de la ressource en eau doit faire l'objet d'une attention particulière.

Le sport, qui est pratiqué en milieu naturel terrestre, aquatique ou aérien, en zones rurales et urbaines, peut être un contributeur efficace au maintien de la biodiversité. Les clubs sportifs et les prestataires d'activités sportives sont en capacité **de sensibiliser les pratiquants** à la protection des milieux naturels. Souvent, ils observent, entretiennent et sauvegardent des sites de pratiques, parfois écosystèmes riches et fragiles. Les clubs sportifs et les prestataires d'activités sportives participent également à la gestion des espaces naturels, dans le cadre de dispositifs innovants comme les commissions et les plans départementaux d'espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (dispositif CDESI/PDESI). Il est important de faire pleinement reconnaître cette contribution auprès des pouvoirs publics et de la renforcer dans toutes ses dimensions. Les sports et loisirs pratiqués en milieu naturel constituent ainsi une des dernières possibilités données aux pouvoirs publics de disposer d'observateurs réguliers des espaces, présents sur tout le territoire à travers un maillage très dense, et très attachés à la qualité du milieu naturel qu'ils fréquentent.

### → Des choix stratégiques

- Développer la connaissance des pratiquants et intensifier la sensibilisation en matière de biodiversité : mieux connaître pour mieux préserver.
- Faire que les organisateurs des pratiques sportives de nature deviennent des acteurs reconnus pour contribuer à la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles.
- Promouvoir et développer des pratiques sportives exemplaires.
- Intégrer le sport dans les réflexions autour de la « Ville durable ».

### → Et des leviers d'actions (34) pour changer concrètement nos comportements :

- Amélioration de la connaissance.
- Contribution des usages sportifs à la préservation du milieu vivant.
- Gestion durable des équipements sportifs.
- Responsabilité des fédérations sportives à la gestion durable de la biodiversité.
- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de la biodiversité 2010-2020.

## DÉFI 7 : SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### → Contexte et enjeux

L'activité sportive non intensive et bien pratiquée favorise un bon état de santé physique et psychique. **Le sport et la santé** sont intimement liés. Il convient de protéger la santé des

pratiquants en prévenant les accidents liés à la pratique et les dérives, comme le dopage ou la violence, quel que soit le niveau de pratique.

Exemples de problèmes majeurs de santé sur lequel le sport peut agir :

- **l'obésité** a atteint les proportions d'une épidémie mondiale : 2,6 millions de personnes au moins décèdent chaque année dans le monde du fait de leur surpoids ou de l'obésité ;
- le fléau du **dopage** doit rester une absolue priorité.

Plusieurs axes d'actions s'imposent en matière de santé et de sport :

- penser et promouvoir la pratique sportive comme facteur de santé individuelle et collective contribuant à l'amélioration de **la qualité de vie** ;
- envisager la pratique sportive comme un **élément thérapeutique** (facteur de guérison et d'autonomie en particulier pour les personnes atteintes de handicap, action de prévention indiquée destiné à un groupe d'individu ayant des signes de pathologies) et de manière plus générale comme une contribution importante à l'amélioration de la qualité de vie ;
- protéger les pratiquants sportifs et les spectateurs des manifestations en prévenant les risques liés à **certaines dérives** ;
- veiller à la qualité de l'environnement lié aux pratiques sportives (air, eau, sols, prévention des nuisances sonores, etc.) ;
- optimiser les bénéfices sur la santé de la pratique en contribuant à l'étude et à la définition d'une « zone verte » dans le sport. Il s'agit d'identifier les facteurs de risques liés à une inactivité (sédentarité), une activité intensive ou inadaptée (pratique occasionnant des dommages pour la santé).

Parallèlement aux pratiques tout au long de la vie, le sport de compétition est soumis à un devoir d'exemplarité des comportements, en raison de sa visibilité et des responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la société.

### → Des choix stratégiques

- Identifier et mettre en cohérence les actions existantes, améliorer la connaissance de la relation entre sport et santé, et encourager les bonnes pratiques.
- Prévenir les risques (sociaux et sociétaux, naturels et technologiques), préserver la qualité des milieux (eau, air) et des équipements (bâtiments, sols).
- Intégrer, dans toutes les formations sportives, la notion de Capital Santé.

### → Et des leviers d'actions (21) pour changer concrètement nos comportements :

- Communication pour convaincre et créer des outils nécessaires.
- Prévention des risques (sociaux et sociétaux, naturels et technologiques), et préservation de la qualité des milieux (eau, air) et des équipements (bâtiments, sols).
- Intégration, dans toutes les formations sportives, de la notion de Capital Santé.
- Développement de la relation Sport/Santé, (institutionnel, humain et financier).
- Encouragement à l'exemplarité des acteurs du sport, sportifs de haut niveau et dirigeants.
- Intensification de l'engagement contre toute forme de dopage.

## DÉFI 8: LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DU SPORT

### → Contexte et enjeux

Le sport est un fait social majeur :

- avec près de 34 millions de pratiquants en France, c'est 71 % de la population qui exerce au moins une activité physique ou sportive chaque année ;
- le mouvement sportif délivre chaque année plus de 15,5 millions de licences, ce qui en fait le premier mouvement associatif de France ;
- le sport professionnel et les grandes compétitions intéressent une large partie de la population et occupent une partie importante de l'actualité transmise par les médias.

À travers les valeurs qu'il véhicule, son mode d'organisation particulier autour du modèle associatif et les vertus d'une activité physique régulière, le sport est reconnu comme ayant un fort potentiel pour contribuer à créer des **liens sociaux**. Les acteurs sportifs et non sportifs s'accordent aujourd'hui pour réclamer une meilleure utilisation de ces opportunités en faveur de la **cohésion sociale**.

Néanmoins, miroir de la société, il est le fait de violences, de discriminations ainsi que de dérives liées aux masses financières en jeu.

Enfin, le secteur du sport emploie **dans des métiers** variés plus de 110 000 personnes au titre d'activité principale, et presque le double au titre des emplois saisonniers ou accessoires.

De plus, le mouvement associatif sportif ne pourrait subsister sans ses 3,5 millions de bénévoles. La place faite à l'humain dans l'organisation du sport est donc un enjeu déterminant pour en assurer un développement durable.

### → Des choix stratégiques

- Promouvoir le sport pour le plus grand nombre.
- Promouvoir et renforcer l'impact du sport sur l'éducation et la cohésion sociale.
- Viser l'exemplarité sociale dans le sport et la promotion de la citoyenneté.
- Favoriser la coordination des acteurs publics et privés engagés au service de la responsabilité sociale du sport.
- Agir contre les dérives économiques du sport.

### → Et des leviers d'actions (44) pour changer concrètement nos comportements :

- Promotion de l'égalité homme / femme dans le sport.
- Promotion de la pratique sportive des jeunes et de leur implication dans les instances dirigeantes.
- Intégration sociale par le sport des personnes en situation de handicap.
- Accès au sport pour les publics en situation d'exclusion socioéconomique et géographique.
- Promotion des actions de solidarité dans le sport.
- Renforcement de la lutte contre les discriminations et la violence dans le sport.
- Gestion de l'humain dans le sport : accompagnement de la carrière des sportifs de haut niveau et des ressources humaines dans le sport.
- Promotion du bénévolat.
- Concertation et coordination des acteurs engagés au service de la responsabilité sociale du sport.
- Lutte contre les dérives économiques liées au sport.

## DÉFI 9: DÉFIS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### → Contexte et enjeux

Pratiqué partout dans le monde, porteur de valeurs universelles, vecteur de liens entre les peuples, le sport a son rôle à jouer dans l'accomplissement de ces objectifs ambitieux. Les initiatives de **solidarité internationale** et de promotion de la paix à travers le sport sont nombreuses et les instances internationales de gouvernance du sport développent des programmes d'aide en direction des pays en voie de développement, en premier lieu pour permettre au plus grand nombre de pratiquer le sport. Le 26 octobre 2010, en adoptant une résolution reconnaissant la puissance du sport pour atteindre les objectifs du millénaire et encourager la tolérance, les Nations Unies ont réaffirmé son rôle **comme vecteur d'éducation, de santé, de développement et de paix**.

À travers son histoire, les performances de ses athlètes, les grands événements qu'elle accueille avec succès et ses représentants au sein des instances internationales, la France occupe une place particulière dans la gouvernance mondiale du sport. Cela lui confère une responsabilité dans l'avènement d'un sport facteur de développement durable au niveau mondial.

### → Des choix stratégiques

- Promouvoir au niveau mondial un développement durable dans et à travers le sport.
- Faire évoluer la gouvernance internationale en matière de sport de façon à favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable par les instances en charge du sport.
- Promouvoir des événements sportifs internationaux responsables.

### → Et des leviers d'actions (26) pour changer concrètement nos comportements :

- Participation à la dynamique internationale en matière de sport et développement durable, et soutien à la mise en œuvre de démarches au sein du mouvement sportif mondial.
- Respect du droit international du travail dans la production du matériel sportif.
- Définition d'un cadre pour assurer les droits des sportifs étrangers évoluant en France.
- Multiplication des actions d'échange et de coopération internationale.
- Promotion des comportements responsables de la communauté sportive française à l'étranger.
- Utilisation des événements sportifs internationaux organisés en France comme vitrine exemplaire des initiatives remarquables.

## 12 priorités d'action

Afin d'engager le ministère des sports et ses partenaires dans l'action à court terme, un plan d'action prioritaire triennal de la SNDDS a été élaboré entre janvier et avril 2011. Douze priorités ont été identifiées, déclinées chacune en chantiers structurants (38).

Le processus de sélection des priorités, basé sur le travail précédemment mené, s'est déroulé en deux temps :

- Tout d'abord, un « outil de priorisation » a été développé, permettant d'identifier les axes d'action les plus pertinents. Les priorités ont été élaborées à partir d'un référentiel multicritère, avec deux niveaux d'évaluation :
  - impact sur l'environnement et/ou le champ social, selon différents critères, par exemple : gain en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, niveau de contribution à la cohésion sociale... ;
  - faisabilité de l'action : les critères retenus ici portent sur la durée de mise en œuvre de l'action, son coût...
- Dans un deuxième temps, le résultat de cette analyse a fait l'objet d'un échange au sein de trois groupes de travail, constitués selon les thématiques environnementales, sociales et de la gouvernance des acteurs.

À l'issue de ces deux phases de travail, 12 priorités ont émergé, organisées autour des valeurs d'exemplarité et de respect ; ces priorités sont présentées pages suivantes. Au sein de chaque priorité, plusieurs chantiers structurants ont été définis (entre 2 et 4), visant à « mettre en mouvement » la priorité. Chaque chantier structurant est défini par un objectif, des indicateurs de réussite, le pilotage et le rôle des acteurs, le financement et le calendrier.

Valeur	Numéro	Mot clé	Priorité
Exemplarité	1	Exemplarité	Poursuivre la stratégie ministérielle du développement durable du Ministère des Sports
Respect de la planète et des territoires	2	Demande Transport	Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport en modifiant l'organisation de la pratique sportive
	3	Mode Transport	Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact (intermodalité)
	4	Consommation/ Production	Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement
	5	Infrastructures	Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures, y compris durant leur utilisation
	6	Biodiversité	Engager le monde sportif dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité
Respect des personnes dans leur diversité	7	Santé	Promouvoir l'activité physique et sportive comme facteur de santé et de bien-être
	8	Équité	Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne
	9	Cohésion sociale	Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel
Respect des acteurs	10	Formation	Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et faciliter le partage des bonnes pratiques
	11	Démarches DD	Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée
	12	Événements	Concevoir les événements sportifs de manière responsable et utiliser les grands événements internationaux comme moteur d'innovation et comme vitrine du savoir-faire français

**Les 9 défis déclinés en 234 leviers d'action  
de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport  
(SNDDS)**

<b>Défi clé n°1</b> Consommation et production durables	<b>Défi clé n°2</b> Éducation, formation et recherche	<b>Défi clé n°3</b> Gouvernance
<b>Défi clé n°4</b> Changement climatique et énergies	<b>Défi clé n°5</b> Transport et mobilité durables	<b>Défi clé n°6</b> Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles
<b>Défi clé n°7</b> Santé et développement durable	<b>Défi clé n°8</b> La responsabilité sociale du sport	<b>Défi clé n°9</b> Défis internationaux en matière de développement durable

**Les 12 priorités de la  
Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport**

<b>Exemplarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la stratégie ministérielle du développement durable du Ministère des sports</li> </ul>
<b>Respect de la planète et des territoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport</li> <li>• Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact</li> <li>• Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement</li> <li>• Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures</li> <li>• Engager le monde sportif dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité</li> </ul>
<b>Respect des personnes dans leur diversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'activité physique et sportive comme facteur de santé et de bien-être</li> <li>• Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect</li> <li>• Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel</li> </ul>
<b>Respect des acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs</li> <li>• Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable</li> <li>• Concevoir les événements sportifs de manière responsable</li> </ul>

**Poursuivre la stratégie ministérielle du développement durable du Ministère des Sports**

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cohérence avec la circulaire « exemplarité de l'État » du 3/12/2008 – Plan Administration Exemplaïre</li> <li>• Accentuer les efforts engagés, en particulier dans le domaine de la lutte contre le changement climatique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'exemplarité de l'Etat est un point central de la SNDDS</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p style="text-align: center;"><b>Réduire l'impact carbone du Ministère, des services déconcentrés et des établissements</b></p> <p><u>Objectif</u> : Inscrire le Ministère dans un objectif de facteur 4 (-20% en 3 ans, -75% en 2050)</p> <p><u>Acteurs</u> : ministère des sports (MS), ADEME</p>	<p style="text-align: center;"><b>Sensibilisation massive des agents du Ministère des services déconcentrés et des établissements</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des agents sensibilisés à terme</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, DRJSCS, DDI, établissements</p>	<p style="text-align: center;"><b>Mettre en œuvre une politique d'achats éco-responsables</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des achats du ministère certifiés (lorsqu'un éco-label existe)</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (administration centrale – DAFJS)</p>

**Poursuivre les efforts d'optimisation de la demande en transport en modifiant l'organisation de la pratique sportive**

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La problématique de la mobilité est centrale dans le sport</li> <li>• 1<sup>ère</sup> source d'impact sur le changement climatique</li> <li>• Optimisation de l'organisation de la pratique sportive pour réduire de 5 à 15% la demande en transport (étude ADEME)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi n°5 : « Transport et mobilité durables »</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p style="text-align: center;"><b>Développer et mettre à disposition des acteurs un outil d'optimisation des transports</b></p> <p><u>Objectif</u> : Outil opérationnel fin 2011 et 100% des fédérations utilisatrices en 2013</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, ADEME, CNOSF, fédérations, ligues professionnelles</p>	<p style="text-align: center;"><b>Promouvoir des évolutions des règlements des fédérations</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des fédérations ont fait évoluer leur règlement pour réduire les transports</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, ADEME, fédérations, collectivités locales, AMF</p>	

## Favoriser l'utilisation de modes de transports à moindre impact

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation de modes de transport moins consommateurs, une priorité complémentaire à celle de l'optimisation des déplacements</li> <li>Promotion des déplacements en mode actif (à pied, à vélo) ou collectifs (bus, cars...)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi n°5 : « Transport et mobilité durables »</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p><b>Développer une méthodologie « Plan de Déplacement Sport » pour les fédérations dans un cadre territorial</b></p> <p><u>Objectif</u> : 20 fédérations et 1 000 clubs engagés</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSEF, Fédérations, clubs</p>	<p><b>Inciter les organisateurs d'événements sportifs à la définition de programmes « transports durables »</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des événements</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSEF, AOT, Organisateurs, Associations</p>	<p><b>Faciliter l'utilisation des modes de transport alternatifs (information, partenariats opérateurs de transport...)</b></p> <p><u>Objectif</u> : 20 sites web dédiés</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSEF, Fédérations</p>

## Accompagner les acteurs à consommer et produire durablement

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le sport, une activité fortement « consommatrice » de produits et d'équipements</li> <li>Une approche tout au long du cycle de vie des produits</li> <li>Convention Ministère des Sports - FPS</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi n°1 : « Consommation et production durables ».</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p><b>Accompagner l'éco-conception à partir de la réalisation d'Analyse de Cycle de Vie (ACV)</b></p> <p><u>Objectif</u> : nombre d'ACV en cours de définition – minimum 15</p> <p><u>Acteurs</u> : FPS, MS, ADEME, FIFAS, entreprises, Fédérations, ligues professionnelles</p>	<p><b>Orienter le choix des consommateurs (affichage environnemental)</b></p> <p><u>Objectif</u> : nombre d'affichages en cours de définition – minimum 9 catégories</p> <p><u>Acteurs</u> : FPS, MS, MEDDTL, ADEME, FIFAS, entreprises, CNOSEF, Fédérations</p>	<p><b>Faciliter la mise en place de filières de collecte, de réutilisation et de recyclage</b></p> <p><u>Objectif</u> : nombre de filières en cours de définition</p> <p><u>Acteurs</u> : FPS, MS, MEDDTL, ADEME, FIFAS, entreprises, CNOSEF, Fédérations</p>

**Contribuer à l'amélioration de la qualité environnementale des infrastructures, y compris durant leur utilisation**

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une consommation annuelle de 13 TWh soit plus de 2,3 MtCO<sub>2</sub> : l'équivalent des émissions de près de 300 000 français</li> <li>• Une répartition hétérogène et une très grande variété d'équipements : des connaissances à approfondir pour améliorer leur qualité environnementale</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi n°4 : « Changement climatique et énergies »</li> </ul>	
Chantiers structurants			
<p><b>Lancer une analyse relative à la performance énergétique du parc des équipements sportifs</b></p> <p><u>Objectif</u> : Photographie énergétique du parc en 2011</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), ADEME, CNOS, Collectivités locales, MEDDTL, AMF</p>	<p><b>Réduire l'impact environnemental des magasins de sport</b></p> <p><u>Objectif</u> : en cours de définition avec les entreprises – minimum 30%</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, FPS, ADEME, entreprises</p>	<p><b>Accompagner les maîtres d'ouvrages (guide d'application du référentiel HQE)</b></p> <p><u>Objectif</u> : 20 bâtiments certifiés HQE d'ici fin 2011, 100 en 2013</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, AIRES, Association HQE, collectivités locales, MEDDTL, AMF</p>	

**Engager le monde sportif dans la préservation et la gestion durable de la biodiversité**

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pratiques sportives peuvent avoir une incidence sur l'érosion de la biodiversité</li> <li>• Pratiqué en milieu naturel terrestre, aquatique ou aérien, le sport peut être contributeur du maintien de la biodiversité</li> <li>• Cohérence avec la stratégie nationale biodiversité 2011-2020</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi n°6 : « Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles »</li> </ul>	
Chantiers structurants			
<p><b>Favoriser les partenariats entre le monde sportif et les acteurs de l'environnement (sportifs acteurs de la gestion durable)</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des fédérations de sports de nature et utilisatrices de terrains de grands jeux, signataires de conventions</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, MEDDTL, Fédérations, ONG</p>	<p><b>Généraliser la mise en œuvre d'un volet biodiversité dans les règlements fédéraux DD</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des fédérations auront intégré dans leurs règlements la référence à la biodiversité</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, fédérations, ONG</p>	<p><b>Promouvoir l'intégration des clubs sportifs dans la gestion des espaces protégés</b></p> <p><u>Objectif</u> : un maximum de clubs et comités sportifs signataires de la charte des sites NATURA 2000</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, MEDDTL, collectivités locales, clubs</p>	

## Promouvoir l'activité physique et sportive comme facteur de santé et de bien-être

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'activité sportive non intensive et bien pratiquée favorise un bon état de santé physique et psychique</li> <li>Renforcer la protection de la santé des pratiquants et la lutte contre les dérives du sport</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi n°7 : « Santé et développement durable »</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p><b>Renforcer la place de l'éducation physique dans les plans nationaux de santé publique</b></p> <p><u>Objectif</u> : tous les plans nationaux incluent un volet sport / éducation physique</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, ministère de la santé, CNOSF, organismes de recherche</p>	<p><b>Référencer l'engagement des acteurs du sport sur les thématiques santé</b></p> <p><u>Objectif</u> : 50% de fédérations ont un volet sport et santé dans leur programme de développement</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, fédérations, ligues professionnelles, clubs, collectivités locales</p>	<p><b>Renforcer la prise en compte de la santé des pratiquants (santé dans le sport)</b></p> <p><u>Objectif</u> : chaque fédération intègre des équipes de prévention des conduites dopantes</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, ministère de la santé, fédérations, ligues professionnelles</p>

## Promouvoir un sport pour le plus grand nombre, basé sur l'équité et le respect de la personne

Enjeux et objectifs		Lien avec la SNDD
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre accessible la pratique d'activités physiques et sportives aux publics les plus éloignés de la pratique (raisons économiques, sociales, culturelles...)</li> <li>Renforcer le rôle de « moteur social » et d'éducation du sport</li> <li>Lutter contre les dérives</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi n°8 « La responsabilité sociale du sport »</li> </ul>
Chantiers structurants		
<p><b>Accompagner le mouvement sportif dans la lutte contre les discriminations</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des fédérations signataires de la charte contre l'homophobie</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, fédérations, ensemble du mouvement sportif, ONG</p>	<p><b>Développer les pratiques sportives au sein des clubs pour tous les publics et tout au long de la vie</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des clubs bénéficiant de subventions publiques possèdent un projet de club</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, AMF, fédérations, clubs</p>	<p><b>Développer la politique de gestion du supportérisme</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des fédérations signataires de la charte nationale des associations de supporters</p> <p><u>Acteurs</u> : associations de supporters, clubs professionnels, ligues professionnelles</p>

**Favoriser l'utilisation du sport comme source de cohésion sociale, d'éducation et de développement personnel**

Enjeux et objectifs	Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un fort potentiel pour créer des liens sociaux et favoriser la socialisation des jeunes et des plus démunis</li> <li>• Le sport doit être davantage et mieux mis à contribution pour la cohésion sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi n°8 « La responsabilité sociale du sport »</li> </ul>

Chantiers structurants			
<p><b>Intégrer les acteurs du sport dans les politiques locales d'insertion sociale</b></p> <p><u>Objectif</u> : 20 % des crédits du CNDS, au profit des quartiers prioritaires (15% en 2011) plus une attention portée aux zones rurales défavorisées</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, collectivités locales, fédérations, comités sportifs</p>	<p><b>Analyser l'offre et la demande en termes d'animation et d'équipements sportifs</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des subventions attribuées au titre de l'insertion sociale après réalisation d'un DTA</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, collectivités locales, fédérations, comités sportifs</p>	<p><b>Améliorer l'intégration du sport dans le parcours éducatif</b></p> <p><u>Objectif</u> : + 15% d'établissements scolaires bénéficiant du dispositif d'accompagnement éducatif intégrant des activités sportives</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), fédérations, clubs</p>	<p><b>Promouvoir l'engagement citoyen comme source d'épanouissement et de développement personnel</b></p> <p><u>Objectif</u> : Une action de formation « jeunes dirigeants » dans chaque région française</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF</p>

**Sensibiliser, éduquer et former l'ensemble des acteurs du sport au développement durable et faciliter le partage des bonnes pratiques**

Enjeux et objectifs	Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sport, terrain fantastique pour sensibiliser et éduquer au développement durable</li> <li>• La formation des acteurs au développement durable et le partage des bonnes pratiques : enjeux majeurs pour conduire au changement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi n°2 : « Éducation, formation et recherche »</li> </ul>

Chantiers structurants			
<p><b>Développer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les diplômes du MS</b></p> <p><u>Objectif</u> : intégrer l'EEDD dans les certifications délivrées et créer un certificat de spécialisation</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, Partenaires sociaux, organismes de formation</p>	<p><b>Inciter à l'intégration de l'EEDD dans les formations universitaires</b></p> <p><u>Objectif</u> : coopération avec le ministère de l'enseignement supérieur</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, ministère de l'enseignement supérieur, Universités</p>	<p><b>Sensibiliser l'ensemble des intervenants du sport fédéral au développement durable</b></p> <p><u>Objectif</u> : Systématiser la formation des acteurs fédéraux à l'EEDD et l'inclure dans les conventions ou accords passés avec les fédérations</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, fédérations, ensemble du mouvement sportif</p>	<p><b>Renforcer le centre national de ressources et d'expertise</b></p> <p><u>Objectif</u> : créer un outil collaboratif et favoriser son utilisation par un maximum d'acteurs</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, MEDDTL, ensemble du mouvement sportif, tous les acteurs</p>

**Favoriser la mise en œuvre de démarches de développement durable par les organisations sportives, dans une dynamique de gouvernance partagée**

Enjeux et objectifs	Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>La SNDDS fixe un cadre et un langage commun</li> <li>Chaque acteur doit mettre en place sa propre gouvernance et sa propre stratégie, cohérentes avec les objectifs partagés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi n°3 : «Gouvernance»</li> </ul>

Chantiers structurants		
<p style="text-align: center;"><b>Intégrer des critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des aides apportées par l'Etat</b></p> <p><u>Objectif</u> : Les aides intègrent des critères de développement durable</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, fédérations</p>	<p style="text-align: center;"><b>Favoriser l'intégration du sport dans les stratégies DD des territoires</b></p> <p><u>Objectif</u> : 15% d'Agenda 21 locaux intègrent un chapitre sport (10% en 2010)</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, collectivités locales, CNOSF, MEDDTL mouvement sportif, Comité 21</p>	<p style="text-align: center;"><b>Mettre à disposition des outils favorisant la mise en œuvre de démarches DD</b></p> <p><u>Objectif</u> : 20 % des grandes organisations sportives mettent en œuvre la démarche ISO 26000</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, MEDDTL, ADEME, tous les acteurs</p>

**Concevoir les événements sportifs de manière responsable et utiliser les grands événements internationaux comme moteur d'innovation et comme vitrine du savoir-faire français**

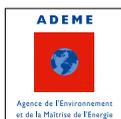
Enjeux et objectifs	Lien avec la SNDDS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les événements et les rencontres sportives, une composante essentielle du sport</li> <li>Forts enjeux de développement durable : enjeu de sensibilisation et impacts importants sur l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thématique transverse à la SNDDS</li> <li>Défi n°9 : « Défis internationaux en matière de développement durable »</li> </ul>

Chantiers structurants			
<p style="text-align: center;"><b>Participer aux travaux normatifs (ISO 20 121) et préparer les acteurs</b></p> <p><u>Objectif</u> : + de 50 % des événements sportifs majeurs appliquent la méthodologie proposée par l'ISO 20 121</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, MEDDTL, AFNOR, organisateurs</p>	<p style="text-align: center;"><b>Favoriser les démarches ambitieuses et innovantes des grands événements</b></p> <p><u>Objectif</u> : 100% des grands événements respectent les critères fixés</p> <p><u>Acteurs</u> : MS (CNDS), CNOSF, MEDDTL, ADEME, mouvement sportif</p>	<p style="text-align: center;"><b>Inciter les organisations internationales à adapter leur cahier des charges</b></p> <p><u>Objectif</u> : Impliquer l'ensemble des sports et donner une image de la France moteur et volontaire sur ces questions</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, mouvement sportif international, ADEME</p>	<p style="text-align: center;"><b>Inciter et accompagner à l'éco-conception de l'ensemble des événements</b></p> <p><u>Objectif</u> : Proposer un outil de référence à partir des outils existants</p> <p><u>Acteurs</u> : MS, CNOSF, mouvement sportif, ligues professionnelles, ADEME, entreprises, organisateurs</p>

**L'élaboration de ce document a nécessité l'investissement d'un grand nombre d'acteurs et de partenaires du Ministère des Sports. Qu'ils soient tous remerciés pour leur participation et leur aide précieuse.**

**Tous les documents relatifs à cette journée (stratégie, résumé, priorités, annexes) sont téléchargeables sur le site du Ministère des Sports :**

**[www.sports.gouv.fr /rubrique acteurs du sport](http://www.sports.gouv.fr/rubrique%20acteurs%20du%20sport)**



*Avec la participation de*

**GDF SUEZ**